

## PANIERES FRAICHEUR

### **Réunion au MIN de Toulouse le jeudi 4 janvier 2010**

Par Laurence Espagnac conseillère maraîchage de la **chambre d'agriculture 31**  
Et Sylvie Lamy, conseillère **SNCF TER**, revitalisation des gares TER en MP.

**Invités** : les producteurs fruits et légumes (7 présents)

Ch agri 09 : M. Rossignol

appam'AMAP : (Odile et Thierry invités par Gilles)

### **But de la SNCF :**

Revitaliser les gares

Proposer des services aux clients

### **Proposition : « paniers fraîcheur » dans les gares**

Un panier standard, tous identiques

En circuit court, légumes + fruits, pas bio

Un panier par semaine

Environ 14 € l'été et 7 € l'hiver (à discuter avec les producteurs)

Abonnement des familles de 1, 3, 6 mois.

Panier plus cher (17 €) sans abonnement

De 19h30 à 19h (par ex.)

En lien avec les mairies

### **Concrètement**

4 à 8 m<sup>2</sup> de stand dans la gare

camion sur le parking

panier préparé à l'avance par le producteur dans des sacs

à tester pendant un an

coût pour le producteur 200 la première année

proportionnel au chiffre d'affaire les années suivantes

### **communication**

faite par la SNCF au démarrage

auprès des abonnées TER

dans le journal municipal

dans les journaux régionaux

affiches en gare ?

### **rôle des producteurs**

sur chaque gare un producteur est « responsable »

il « s'associe » avec d'autres producteurs, comme il le souhaite pour que les paniers soient complets à chaque distribution : légumes + fruits

il gère les abonnements lui-même

aucune implication des « abonnés » paniers

### **contrat – partenariat**

contrat 1 entre la SNCF et la chambre d'agriculture du département

contrat 2 entre la SNCF et le producteur